
Première Session, Seizième Parlement, 17-18 George V, 1926-1927

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 151.

Loi allouant à Sa Majesté une certaine somme d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1927.

Première lecture, le 15 mars 1927.

LE MINISTRE DES FINANCES.

OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI